

**ASSOCIATION
DES RETRAITES DU
GROUPE CEA
Section PARIS-FAR**

Contacts n°36
Décembre 2015

SOMMAIRE

**LE BUREAU
ÉDITORIAL
LES VISITES DÉCOUVERTES
CÔTE VOYAGES
LA VIE DU GASN
LA PAGE DU MÉDECIN
CÔTÉ SCIENCES
AMUSONS-NOUS
CÔTÉ NATURE
CÔTÉ CUISINE
DIVERS
LES ENQUÊTES**





ARCEA - PARIS/FAR

☎ 01 46 54 94 19

Bât. 17 - BP N° 6

92265 Fontenay-aux-Roses Cedex

courriel : arcea@zoe.ce.a.fr

Permanences :

mardi et jeudi de 10 heures à 13 heures

<i>Président</i>	CHARBONNEAU Patrice
<i>Vice-président</i>	DURIEUX Gérard
<i>Président d'Honneur</i>	PRINZ Michel
<i>Trésorier</i>	MAHIEU Bernard
<i>Secrétariat général</i>	GUNTHER Lisette DUCHAUD Monique
<i>Visites Découvertes</i>	DEGROIS Alphonse
<i>Commission Voyages</i>	CHARBONNEAU Patrice PORTAL Gui GARNIER Arlette PRINZ Michel MAHIEU Bernard
<i>Correspondants du GASN</i>	BRUHL Gilbert
<i>Chroniqueurs Contacts</i>	LE GUEN Pierre & DIXMIER Jacques

Site web du Bureau National : <http://arcea-national.org/>

Site web de la Section FAR / www.arcea-paris-far.fr

Conservez précieusement ce bulletin, il vous est utile pour tous les renseignements dont vous avez besoin :

- vous y trouvez où et quand joindre votre interlocuteur,
- les dates, lieux et heures de vos rendez-vous,
- le montant de votre cotisation annuelle, etc. etc.....





Fontenay-aux-Roses, le 18 novembre 2015

C' est la première fois, depuis que je rédige un éditorial, que je le date. Au moment où vous lisez ces lignes, il s'est passé un mois et au moment où je les écris je ne sais pas ce qu'il se passera d'ici Noël.

J'ai souvent souligné auprès de ma famille ou de mes amis, la chance que ma génération, celle née après 1945, soit probablement la première à n'avoir pas connu de guerre sur notre territoire. Ce qui explique en partie le fait que nous soyons aussi nombreux à parvenir à l'âge de la retraite. Il semble que ce temps de paix soit terminé.

Il vient de se passer des événements dramatiques à Paris qui ont touché de près ou de loin certains de nos amis. Ça s'est passé chez nous, à proximité de nos résidences, de nos lieux de vie, dans notre ville pour beaucoup d'entre nous. Janvier ou Novembre, la cible est la même, Paris.

Les tueurs ont frappé des jeunes, nos enfants, nos petits-enfants ou des amis, alors qu'ils s'amusaient, qu'ils fêtaient un anniversaire, ou tout simplement qu'ils prenaient du plaisir ensemble à écouter de la musique. Avez-vous vu leurs visages ? Ils étaient heureux, beaux, jeunes pour la plupart et pleins de vie. Quelques-uns venaient de l'étranger, pour étudier chez nous, ou pour y vivre une expérience professionnelle nouvelle, et avaient choisi notre cité pour son art de vivre, son architecture, la variété et la qualité de ses lieux de culture, le charme de ses bistrotts. Ils appréciaient la France et l'avaient choisie pour cela.

Alors, quand j'ai lu les lignes qui vont suivre, je les ai faites miennes et vous invite à les partager en souvenir de celles et ceux qui sont tombés.





✿ LES 70 ANS DU CEA

Le 18 octobre 1945, le général de Gaulle signait l'ordonnance qui crée le Commissariat à l'Énergie Atomique avec mission de poursuivre les recherches scientifiques et techniques en vue de l'utilisation de l'énergie atomique dans divers domaines de la science, de l'industrie et de la défense nationale.



L'équipe au début du CEA - de gauche à droite :
Assis - Pierre Auger, Irène et Frédéric Joliot, Francis Perrin et Lew Kowarski
Debout - Bertrand Goldschmidt, Pierre Biquard, Léon Denivelles, Jean Langevin

Trois ans plus tard, nos chercheurs présentent la première pile atomique française sur le site du fort de Chatillon qui lui a été attribué. La pile est baptisée ZOE, elle diverge le 15 décembre 1948.

Depuis, le CEA a diversifié ses activités et constitue un des organes de recherche les plus performants de France ; ses compétences s'étendent aux énergies renouvelables, les nanotechnologies, la santé et les neurosciences, l'astrophysique et bien d'autres.

Le centre de Fontenay-aux-Roses héberge pour sa part, la Direction des Sciences du Vivant et ses laboratoires C'est pour mieux découvrir ces nouvelles activités que le dernier conseil d'administration décentralisé de l'ARCEA a eu lieu ici. Il a permis à ses membres de se familiariser avec ces nouveaux axes de recherche, et aussi de visiter le centre technique de crise de l'IRSN implanté sur la partie annexe du centre.

✿ LES 25 ANS DE LA DSV

Inscrite dès le début dans les programmes, l'activité de recherche dans le domaine de la santé s'est enrichie et spécialisée au cours des années, avec une montée en puissance dans les années 1980, pour conduire à la création de la Direction des Sciences du Vivant en 1990. Cette entité s'est rapprochée des autres organismes de recherche médicale pour former à ce jour le plateau de recherche le plus important d'Europe. Elle apporte dès maintenant des promesses fortes dans la compréhension et la thérapie des maladies neurodégénératives.

Le jeudi 24 mars 2016 à 08 h 45
Bâtiment 76 ZOE
salle Francis Perrin
Suivie d'un buffet (assis)
dans le Hall ZOE
(voir pages bleues rubrique
« **Les Enquêtes** »)

Patrice Charbonneau



👉 **Veillez noter la date de notre prochaine assemblée annuelle**



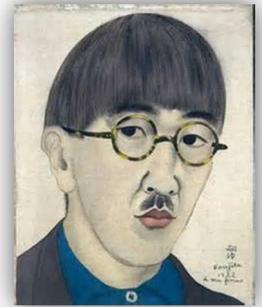


LES VISITES DU DEUXIEME SEMESTRE 2015

Maison-Atelier Foujita

✿ Le peintre Foujita

Né en 1886 à Tokyo, étudiant à l'école des beaux-arts de la capitale nipponne, *Tsuguharu Foujita* arrive à Paris en 1913. Dans le Paris cosmopolite de l'entre-deux guerres, il rencontre Picasso, Modigliani, Soutine ; il souffle alors sur la capitale française un vent de liberté porté par ces artistes débarqués des quatre coins du monde et qui se retrouvent autour du quartier Montparnasse.



En 1920, Foujita expose au salon d'automne ; le public peut y découvrir ce que seront les principaux thèmes de son œuvre : nus féminins, portraits, chats, paysages et rues de Paris, scènes d'intérieur... Foujita a déjà commencé à « *allier la rigueur du trait japonais à la liberté de Matisse* » et surtout à mettre au point son fameux « *traitement* » de la toile, ses mystérieux fonds blancs qui étonneront Picasso.

Après un tour du monde de trois ans, commencé en 1931, suivi d'un séjour au Japon de six ans, Foujita revient en France en 1939. Surpris par la guerre il rentre au Japon. C'est en 1950, soit quelques vingt années après son départ, qu'il retrouve Paris. Cinq ans plus tard, Foujita obtient la nationalité française et, en 1959, il se convertit au catholicisme. Il choisit de se prénommer Léonard en hommage à Léonard de Vinci.



Vers la fin de sa vie il se consacrera à la peinture religieuse. Il passera les dernières années de sa vie dans sa maison atelier de Villiers le Bâcle, dans la Vallée de Chevreuse, une maison devenue depuis musée ; il y meurt le 29 janvier 1968.

✿ La Maison Atelier



Dans cette petite maison rurale on peut découvrir l'atmosphère intime du peintre, restituée le plus fidèlement possible, qui était aussi couturier, céramiste, ou photographe à ses heures libres.

Nous avons visité le jardin, les pièces d'habitation au décor et au mobilier singulier, d'une pièce à l'autre, des poupées de porcelaine, des livres achetés aux Puces de Paris, les souvenirs religieux d'Amérique Latine ou encore le mobilier du XVI^{ème} siècle côtoyant des créations contemporaines révèlent les sources d'inspiration du maître.

Son atelier, conservé intact, se situe au dernier étage. Tout est à sa place, pigments, dessins, maquettes, pinceaux et surtout ses peintures murales, esquisses de la fresque qu'il réalisa en 1966 pour la Chapelle Notre Dame de la Paix à Reims un pur joyau.





PROGRAMME DES VISITES DU PREMIER SEMESTRE 2016

✿ Visite du musée des Moulages de l'Hôpital Saint Louis

Cette visite vous a été proposée dans **Contacts** 35 de juin 2015. Pour des raisons de planning spécifique à l'hôpital Saint Louis, la visite initialement prévue pour le jeudi 3 décembre à 14 heures est reportée pour le jeudi 21 janvier 2016 à 14 heures.

Avec mes excuses pour ce contretemps



Le jeudi 21 janvier à 14 heures

Rendez-vous :

A l'entrée du musée
1, Avenue Claude Vellefaux
75010 Paris
Entrée : 8€ / pers.

✿ Visite du musée Zadkine



Niché dans la verdure, le musée Zadkine est un lieu de charme dédié à la mémoire et à l'œuvre du sculpteur d'origine russe Ossip Zadkine (1890-1967).

L'artiste vécut et travailla dans cette maison atelier avec son épouse Valentine Prax, elle-même peintre qui la légua à la ville de Paris. Le musée Zadkine fut inauguré en 1982.



Ce lieu de charme et de mémoire a récemment fêté ses trente ans. A l'occasion de cette date anniversaire, le musée a décidé de faire peau neuve. Aux termes d'une année de travaux, le musée a rouvert ses portes le 10 octobre 2013, doté d'un nouvel espace d'accueil, la distribution des espaces d'exposition a été revue afin de proposer au public un parcours plus ample d'une collection plus enrichie dont le musée est depuis trente ans le lieu conservatoire.

Le musée présente un parcours d'œuvres représentatif de la richesse et de l'évolution artistique du sculpteur. Du « primitivisme » des premières sculptures taillées avec sensibilité dans le bois ou la pierre, puis l'évolution vers la géométrie du cubisme, et enfin vers l'abstraction et le lyrisme des dernières années qui tend vers des lignes plus complexes. Le travail d'Ossip Zadkine est marqué par sa recherche perpétuelle autour de la matière, une approche physique des éléments : la pierre, le granit, le calcaire, les grés, le bronze, le bois...

On y trouve près de trois cents œuvres réparties chronologiquement en cinq salles permettant de suivre l'évolution de son art : primitivisme, cubisme, art antique mythologique, et art abstrait.

Le vendredi 18 mars à 14h30
Rendez-vous :

A l'entrée du musée
100 bis rue d'Assas
75006 Paris
Entrée : 9€ / pers.





❁ Le Musée de la Vie Romantique

Le musée de la vie romantique est installé dans l'hôtel Scheffer Renan rue Chaptal. Ce qui fut nommé au XIX^{ème} siècle la « Nouvelle Athènes » était le quartier où vécurent bon nombre des artistes qui formèrent le courant romantique parisien.

L'hôtel Scheffer Renan fut occupé par l'artiste d'origine hollandaise Ary Scheffer (1795-1858) de 1830 à sa mort. Il travailla dans un atelier érigé dans la cour, mais le Tout Paris artistique de l'époque y était également accueilli par Scheffer dans un second atelier dédié à ces rencontres, faisant de ce

lieu la fameuse maison « Chaptal ». S'y croisèrent donc Rossini, Dickens, Delacroix ou encore Chopin mais également George Sand dont la vie est évoquée sur tout le rez-de-chaussée du musée. L'hôtel fut confié à la ville de Paris en 1983 et le musée inauguré quatre ans plus tard.



Le rez-de-chaussée avec George Sand : la vie romantique est évoquée au rez-de-chaussée par une collection d'effets personnels de George Sand (1804-1876). On découvre l'univers de l'auteur grâce à des portraits d'elle-même, des bijoux ou autres objets des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. La visite du rez-de-chaussée se termine par le « Petit Salon bleu » dans lequel sont entre autres exposées des peintures de George Sand, des « dendrites », aquarelles de représentations arboriformes, une technique pour laquelle l'auteur se passionna à la fin de sa vie.

L'œuvre du maître des lieux, Ary Scheffer : le premier étage est consacré aux toiles du peintre hollandais Ary Scheffer et de ses contemporains. Scheffer connut une grande notoriété de son vivant, il était en effet lié au duc d'Orléans, le futur roi Louis Philippe. Il

peignit d'ailleurs plusieurs portraits des membres de la famille royale, notamment la Reine Marie Amélie, femme de Louis Philippe.

On découvrira également des portraits des membres de la famille Scheffer comme celui de sa fille Cornélia. Outre les portraits, l'artiste s'inspira également de thèmes littéraires pour réaliser des toiles qui achèveront d'établir sa notoriété. L'étage abrite également des toiles réalisées par des amis de Scheffer représentant l'atelier du peintre dans sa maison de la rue Chaptal révélant ainsi l'atmosphère du lieu à l'époque. On y trouve également le portrait et le buste du philosophe Ernest Renan, le neveu d'Ary Scheffer.

Le jeudi 14 avril 2016 à 14 heures

Rendez-vous :

**A l'entrée du musée
16, rue Chaptal
75009 Paris
Entrée : 9€ / pers.**





✿ Visite de la Maison de Chateaubriand

Située à quelques kilomètres de Paris, la Vallée aux loups offre à **François-René de Chateaubriand**, en 1807, une demeure à l'écart de la scène politique qu'il quitte pour un temps après avoir publié dans le *Mercure de France* un article fustigeant le despotisme de Napoléon qui lui vaut la sanction de s'éloigner de la capitale.



Chateaubriand vécut à la Vallée aux loups de 1807 à 1817. Sa maison, musée départemental des Hauts de Seine, et le parc aménagé par ses soins gardent l'empreinte de l'écrivain, voyageur et homme politique, qui écrivit là *Les Martyrs*, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, et commença les *Mémoires d'outre-tombe*. Décorée dans le goût du début du XIX^{ème} siècle, la Maison qui accueillit également Juliette Récamier, évoque la vie et la carrière littéraire de l'auteur, et s'ouvre sur un parc de 14 hectares avec des arbres du Proche Orient et d'Amérique du Nord, plantés par Chateaubriand lui-même, en souvenir de ses voyages.

Après être passée entre les mains de divers propriétaires, la Vallée aux loups a été achetée par le département des Hauts de Seine et ré-ouverte au public en 1987. Le bâtiment, auquel des ailes ont été ajoutées, est différent de ce qu'a connu l'écrivain. On agrémenté l'intérieur de meubles et d'objets d'art de la Restauration.



Le jeudi 12 mai à 15 heures

Rendez-vous :

A l'entrée du bâtiment
87, rue de Chateaubriand
92270 Chatenay-Malabry
Entrée : 5€ / pers.

Alphonse Degrois





JOURNEES RELAX

Le premier semestre s'est terminé avec la journée à Boulogne-Billancourt dont le compte-rendu avait été envoyé aux participants avant les vacances. Il est reproduit ci-après.

✿ Journée Relax du 4 Juin 2015 à Boulogne-Billancourt - musée et jardin Albert Kahn.



Les 18 participants étaient exacts au rendez-vous à l'entrée où chacun ayant pris son billet, la promenade dans les jardins s'est faite par petits groupes au hasard de rencontres toujours très chaleureuses : chacun a choisi son parcours selon ses goûts, grâce au plan descriptif distribué à l'entrée.

On a pu admirer successivement : le village japonais créé par Albert Kahn au retour d'un voyage au Japon à la fin du XIX^{ème} siècle, le jardin anglais bordé d'une rivière traversée par un pont de roches, la forêt vosgienne évoquant l'enfance d'Albert Kahn en Alsace, la forêt dorée et la prairie très colorée par les fleurs de saison, le marais et ses espèces aquatiques, la forêt bleue avec les cèdres de l'Atlas

et les épicéas, le jardin français très classique, le verger-roseraie où les rosiers grimpants s'enroulent autour des arbres fruitiers, et enfin le jardin japonais contemporain dessiné par un paysagiste japonais (1988-1989) en remplacement de celui créé par Albert Kahn au retour d'une seconde visite au Japon : ce jardin est très attractif avec ses bassins où s'ébattent d'énormes carpes japonaises, son joli pont et ses reliefs rocheux très variés.

Partout des bruits d'eau, des cascades, des rochers, des stèles, des arbres gigantesques au port majestueux, des arbustes colorés, des prairies émaillées de fleurs : tout cela sous un très beau soleil !

Avant de quitter le site, nous nous sommes arrêtés dans la galerie d'exposition pour regarder un film retraçant l'histoire du jardin et de son créateur : un banquier philanthrope qui a débuté modestement puis qui a consacré sa vie et sa fortune à créer de nombreuses institutions dans le but de promouvoir la compréhension entre les peuples et la coopération internationale. Des campagnes photographiques et cinématographiques dans le monde ont permis de constituer les Archives de la Planète, consultables en ligne (<http://albert-kahn.hauts-de-seine.fr/archives-de-la-planete>).

L'heure du déjeuner ayant sonné, nous nous sommes rendus au restaurant « Le Jean-Baptiste », où un espace tranquille nous avait été réservé : nous l'avons animé par nos conversations et les rires ont fusé (surtout à la table de Gui). Le menu offrait des plats variés, chacun a choisi selon ses préférences.

Il était temps de se rendre à l'Espace Landowski où Erika nous attendait pour nous commenter l'exposition « Reflets de Guerre » (14-18), exposition qui a fait partie du programme du centenaire de la Grande Guerre à Boulogne-Billancourt. Au rez-de-chaussée, elle nous présente des combattants emblématiques : fantassin et soldat du génie statufiés dos à dos, plus loin un aviateur. L'ascenseur nous conduit au 4^{ème} étage, où de nombreuses affiches illustrent trois thèmes : se mobiliser pour la guerre, vivre la guerre, se souvenir et reconstruire.





Erika sait admirablement commenter et rendre vivantes les affiches et les dessins évoquant, par exemple, l'appel à la générosité et au patriotisme du peuple (quatre emprunts successifs pour financer la guerre, journées solidaires telles que la Journée du Poilu). Elle sait attirer notre attention sur des détails symboliques et faire comprendre les motivations patriotiques et sentimentales de la propagande.

Des affiches représentent aussi le vécu douloureux de la guerre, tant pour les populations civiles (privations, dureté du travail) que pour les militaires (vie quotidienne au combat, blessés...).

On voit aussi l'apparition d'activités nouvelles :

- le camouflage, imaginé pour protéger les troupes des atteintes de l'artillerie qui s'est beaucoup développée. Ce nouveau corps d'armée fait appel à des artistes et à de nombreux professionnels ;
- les soins aux blessés, avec la radiographie (« les petites Curie ») et la chirurgie faciale.

Enfin, une partie importante est consacrée à la célébration et au souvenir des morts au combat. A partir de 1919, 30 000 monuments sont construits par les communes : stèles, obélisques, statues, bustes, figures allégoriques. Ils sont placés près des mairies, des églises ou des cimetières, selon les préférences des habitants, et certaines règles doivent être respectées (absence de croix ou autre signes religieux, mention des noms des disparus par ordre alphabétique...). Erika nous en explique les particularités régionales ou autres, et les symboles. Les statues et monuments sont parfois réalisés par des sculpteurs de renom, par exemple Paul Landowski.

L'exposition montre aussi des objets décoratifs inspirés de la guerre, des catalogues, des livres, des cartes postales échangées entre les combattants et leurs familles. On pourrait y passer des heures...

En fin d'après-midi, nous nous sommes séparés heureux d'avoir partagé tant d'émotions diverses et de connaissances, en toute amitié.

Après la croisière sur le Rhin et les vacances, les amis Relax se sont retrouvés avec plaisir pour deux sorties parisiennes : le 15 Octobre à l'Opéra Garnier et le 20 Novembre à la Garde Républicaine





❁ Journée Relax du 15 Octobre 2015 à Paris - l'Opéra Garnier

Le froid très vif pour la saison n'a pas nui à la chaleur de nos retrouvailles !

Rassemblés dans la rotonde, nous écoutons la guide, une charmante jeune italienne, qui nous raconte avec brio l'histoire de la création de l'Opéra Garnier. L'institution de l'opéra, fondée par Louis XIV en 1669, avait été abritée successivement dans différentes salles parisiennes. La dernière d'entre elles fut ravagée par un incendie en 1860. Napoléon III décida de construire une nouvelle salle à un autre emplacement. Sensible aux questions de sécurité après ce drame et après un attentat auquel il avait échappé précédemment, l'Empereur a particulièrement veillé à l'édification de ce nouvel opéra.

Le choix de l'architecte était particulièrement important et délicat. Viollet-le-Duc aurait pu obtenir cette charge, mais pour diverses raisons diplomatiques, il a suggéré d'organiser un concours, les projets étant présentés dans l'anonymat à une commission. Le nombre de projets a dépassé toutes les prévisions : 181 ! Celui de Charles Garnier a été choisi parce qu'il était à la fois moderne et inspiré de l'Antiquité, à laquelle on s'intéressait beaucoup à l'époque (vogue de l'égyptologie, pratique du « grand tour » par les aristocrates...). L'édifice a donc été construit dans un style nouveau, baptisé « Second Empire ». Le nom de Charles Garnier figure dans l'entrelacs d'un panneau décoratif au plafond de la rotonde, ainsi que les dates 1861-1875 (début et fin des travaux).

La guide nous a fait d'abord admirer le grand escalier, soulignant la qualité et la rareté des matériaux employés notamment des marbres de différentes couleurs, la grâce des statues, le dessin des marches, et l'importance des balcons d'où l'on pouvait jouir du spectacle mondain qu'elle décrivait malicieusement.



Le grand escalier



Les Relax dans les escaliers

Nous avons ensuite parcouru l'étage où nous avons pu voir une partie fermée au public : l'accès réservé à l'Empereur, qui lui aurait permis d'arriver en calèche à l'étage, de se préparer dans ses appartements et d'accéder directement à sa loge : en fait, par un sort malheureux (guerre de 1870, chute de l'Empire), il ne l'utilisa jamais. Cet espace est utilisé pour les expositions temporaires.

Nous avons traversé rapidement la bibliothèque où sont précieusement conservés un grand nombre d'ouvrages relatifs aux arts du théâtre: ils peuvent être prêtés sur demande dûment justifiée, par exemple pour des projets culturels.





Nous y avons vu la maquette du plafond originel de l'Opéra, remplacé depuis 1964 par celui de Chagall. Des vitrines renferment divers objets relatifs à la scène, notamment un tutu particulièrement délicat, emblématique des métiers d'art liés au théâtre.

Nous avons accédé ensuite au Grand Foyer qui rappelle la Galerie des Glaces de Versailles par son architecture. Il est richement décoré de statues et revêtu de motifs dorés : l'absence d'éclairages (réservés aux réceptions) a été regretté. Notons aussi que la cheminée a seulement une présence symbolique : il ne fut pas prévu de la faire fonctionner, à la fois par peur des incendies et par absence de nécessité grâce à l'existence de moyens de chauffage modernes (gaz). Par les fenêtres, on peut voir l'Avenue de l'Opéra (la seule avenue de Paris sans arbres), percée par Haussmann à la demande de l'Empereur pour relier l'Opéra au Palais du Louvre.

Passant ensuite dans le second foyer, le contraste est saisissant : par suite des événements de 1870, les travaux ont été stoppés. Le manque de moyens a obligé à recourir à un emprunt pour financer leur achèvement dans un bref délai. Cet emprunt a été accordé par la Société des Bains de Mer de Monaco, moyennant en compensation la création d'une voie ferrée entre Nice et Monaco. La décoration a été sacrifiée.

L'Opéra a été inauguré le 5 Janvier 1875 en présence d'une nombreuse assistance, mais Charles Garnier est le seul à n'avoir pas été invité : il a payé deux places, pour lui-même et son épouse !

Nous avons gagné la salle de spectacle. Confortablement installés dans les fauteuils d'orchestre, nous avons pu admirer la belle ordonnance des loges, dont celle réservée à l'Empereur qui est mort sans l'avoir jamais utilisée, l'énorme lustre (32 tonnes) suspendu au plafond de Chagall (quel contraste !), et l'immense scène modulable où se préparait un ballet moderne. La guide a plaisamment évoqué la présence du « lac souterrain » qui donne lieu à des fantasmes, ainsi que « le fantôme de l'Opéra » !



Jacques Dixmier, bien entouré

Nous avons quitté la salle en caressant l'espoir d'y revenir pour un spectacle féerique.

Nous avons repris des forces au **Grand Café Capucine**. Outre l'excellent repas et l'aimable accueil, nous avons apprécié le décor Art Nouveau, en particulier les magnifiques paons bordant nos tables. L'ambiance était joyeuse.

La visite du Musée Fragonard a contribué à nous faire revivre l'époque des élégances précédemment évoquées à l'Opéra. En effet, dans ce nouveau musée, inauguré un mois plus tôt, nous avons pu admirer une collection variée : flacons de sels pour les corsets des

élégantes sujettes à des évanouissements calculés, précieux flacons de parfums de différentes époques. Notons que l'usage des parfums remonte à l'antiquité. Il était censé favoriser la communication avec les dieux ou les esprits, ou, à certaines époques, éloigner les maladies.

Auparavant, nous avons visité une salle d'exposition sur l'élaboration des parfums, depuis la cueillette des fleurs jusqu'à la mise en flacon, en passant par la macération, la distillation, la séparation des essences, l'identification des innombrables arômes et la composition par le parfumeur (le « nez ») : domaine qui reste très mystérieux, malgré les travaux pratiques auxquels nous avons été invités, et dont nous sommes ressortis un peu enivrés.

La Journée Parisienne du vendredi 20 novembre 2015 a été annulée en application de l'état d'urgence décrétée après les événements du vendredi 13 novembre 2015.





Projets de Journées Relax pour 2016.

Plusieurs projets sont déjà lancés ou à l'étude pour le 1^{er} semestre 2016.

☀ **Dimanche 31 Janvier - Spectacle au Lido** - : Revue « Paris Merveilles » à l'affiche depuis avril 2015, conçue par Franco Dragona qui a signé les dix premiers spectacles du Cirque du Soleil : danses, décors, attractions spectaculaires innovations technologiques.

Nous avons opté pour la Formule Champagne, à 14 h 30 (½ bouteille de champagne et revue), moins onéreuse que le déjeuner-spectacle.

☀ **1^{ère} quinzaine de Mars : une sortie culturelle dans Paris**, selon possibilités de visites guidées.

- **La Cité** : visite guidée de la Cité et déjeuner dans un restaurant historique.
- **Le Musée de l'Homme**, récemment rouvert au Trocadéro après complète rénovation. Visite suivie d'un déjeuner et d'une promenade dans le quartier.

☀ **Jeudi 7 avril : Journée Cinéma Relax » et Domaine de Sceaux :**

- **Projection de films** réalisés au cours de Voyages Relax, dans une salle louée au service culturel de Bourg-la-Reine pour la matinée (Villa Saint-Cyr).
- **Déjeuner** dans un restaurant situé juste à côté de la Villa.
- **Après-midi à Sceaux** (trajet par le bus situé juste à côté) : visite guidée du château ou d'une exposition temporaire dans le Domaine de Sceaux, ou promenade dans le Parc, au choix.

☀ **Fin Mai : une autre sortie culturelle dans Paris : Jardin des Plantes et déjeuner.**





LES VOYAGES RELAX

❁ Croisière Relax du Rhin Romantique

Découverte de la Hollande et de la vallée du Rhin romantique, d'Amsterdam à Strasbourg, du 19 au 25 mai 2015, sur le bateau Léonardo da Vinci de Croisiurope.

Avec 39 participants, ce groupe Relax était important. Il comprenait 17 personnes seules (presque la moitié du total), résultat de 5 ans d'efforts depuis la création des journées Relax en parallèle aux voyages Relax, pour encourager les célibataires à rejoindre les rangs des Relax, à se regrouper par deux pour occuper les cabines des croisières et reprendre goût à la vie associative. C'est l'aspect « social » de notre organisation.



Les 39 Zoe Relax au château d' Heidelberg

Il y avait également 16 personnes « extérieures » au CEA qui, depuis longtemps, se joignent à leurs amis et viennent étoffer les rangs de notre section. Ce fut une nouvelle occasion de rencontrer des amis, d'échanger des nouvelles des absents, de partager des souvenirs et de projeter d'autres activités

Après un transport par car depuis Paris, nous avons rejoint le bateau à Amsterdam où nous avons reçu un excellent accueil de l'équipage. Nous avons d'abord visité la Hollande puis les sites remarquables le long du Rhin jusqu'à Strasbourg, où un car nous attendait pour rejoindre Paris.

En résumé un excellent voyage, remarquable, notamment par le nombre de participants et par l'excellente ambiance. Nombreux sont ceux qui ont manifesté leur satisfaction par mail, lettre ou appel téléphonique. Nous leur sommes reconnaissants de ces encouragements. Ci-après, quelques-unes des photographies extraites du compte-rendu fourni aux participants.



Balade sur les canaux à Amsterdam

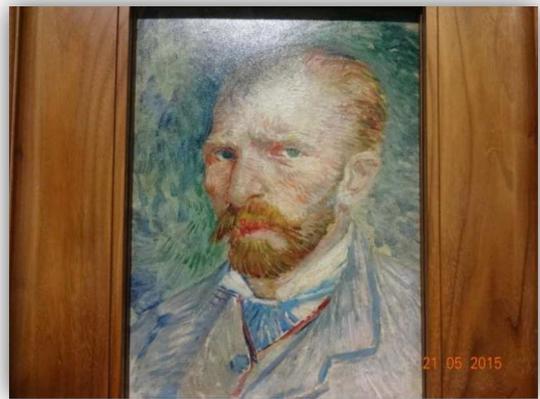


Visite chez un diamantaire





Les moulins hollandais



Le Musée Rolf Müller



Cologne



Château fort sur une île du Rhin (péage rhénan)



Rudesheim : Musée des instruments de musique



Présentation des vins à Rudesheim





☀ 2016 - Croisière Relax de 6 jours sur la Loire

Nous organisons une croisière Relax sur la Loire, du 9 au 14 juin 2016, sur un bateau à aubes cinq ancres. Vous avez probablement vu les informations données par la TV sur cette nouveauté. C'est un bateau de grand luxe et de taille réduite ; il ne prend que 96 passagers. Son inauguration est récente. Le prix en pont principal est d'environ **1800 €**, excursions et transport Paris-Nantes et retour compris.



Ce voyage inclura la croisière Croisieurope proprement dite avec les excursions, pendant quatre jours, dans les environs de Nantes, Saint Nazaire et ses chantiers navals, la route du Muscadet, Angers avec sa forteresse et la tenture de l'Apocalypse, les châteaux d'Azay-le-Rideau, et d'Ussé, les jardins du château de Villandry.



De plus, nous avons pris l'initiative d'organiser le voyage aller-retour Paris-Nantes en car avec repas de qualité en cours de route et visites guidées de **Saumur** à l'aller et du **Clos Lucé** au retour (où nous aurons un repas servi en costumes d'époque). Le tout est compris dans le prix mentionné ci-dessus.

Nous bénéficierons de deux journées pleines en supplément. C'est une façon de transformer un voyage de **4 jours** d'excursion en un voyage de **6 jours**. Si l'on réfléchit bien, c'est tout à fait avantageux.

Actuellement, presque toutes les cabines réservées par notre section sont attribuées.

Si vous souhaitez avoir de plus amples informations ou vous inscrire, contactez soit Gui Portal directement (01 69 20 97 07), soit le bureau qui répercutera (01 46 54 94 19).

Arlette Garnier & Gui Portal





LES GRANDS VOYAGES

✿ VOYAGE AU MYANMAR (BIRMANIE) DU 5 AU 17 OCTOBRE 2015.

Ce voyage initialement prévu en 2013, avait été annulé pour cause d'inflation tarifaire. Revenus à des tarifs plus raisonnables, nous nous sommes engagés dans ce projet, avec la promesse de découvrir un des plus beaux pays du sud-est asiatique.

C'est un groupe de 33 personnes, des habitués de nos voyages, qui s'est retrouvé à Roissy, à une heure raisonnable, pour un long vol vers Bangkok sur Thai Airways, en Airbus A380 ; une première pour nous sur cet avion majestueux, plutôt, confortable, mais dont il faut éviter certaines places en queue d'avion.

Après 11h de vol, une escale de 6h à Bangkok et un deuxième vol de 1h30, nous sommes enfin arrivés à **Mandalay**, au centre de la Birmanie, renommée Myanmar depuis 1989 (son nom originel). Nous partons à la découverte de la ville et de sa colline avec un point de vue panoramique sur la ville et le fleuve Irrawaddy. La visite de nous a permis de découvrir « *le plus grand livre du monde* » ; en fait, un site religieux abritant, sous des petits stupas, 729 dalles de marbre sur lesquelles sont gravées l'intégralité du Tripitaka, les Ecritures Bouddhiques Sacrées.



Paya Kuthodaw



Le pont U-Bein

A partir de cette ancienne capitale, nous avons rayonné quelques jours pour découvrir nos premiers sites, essentiellement religieux. Construits en briques, ils ont résisté aux attaques du temps et des séismes. Les habitations et palais étant réalisés avec du bois de teck, ont été brûlés ou démontés pour construire ailleurs, et peu demeurent dans leur état initial. Le plus bel exemple de recyclage est le **pont U-Bein**, à **Amarapura** : 1200 m de long, plus de 900 piliers de teck provenant d'un ancien palais d'Inwa. On peut y assister à un très beau coucher de soleil, ce que nous avons fait depuis le lac, autour d'un service apéritif très apprécié.

Les sites religieux proposent surtout des pagodes, des stupas et des Bouddhas de toutes dimensions, assis, debout ou couchés. Ce qui frappe le regard du visiteur, c'est la richesse des monuments, chargés d'or, souvent surchargés à un point que la statue d'origine, rendue difforme, n'est plus reconnaissable. De manière générale, le style Birman est chargé, richement décoré, orné de bouddhas et de divinités étranges vivement colorées ou dorées.





Les sites les plus anciens nous offrent des pagodes aux plafonds finement décorés de motifs géométriques colorés et d'une grande finesse. Certains nous montrent des fresques évocatrices de scènes de vie, ou évocatrices de la vie de Bouddha.



Puis nous nous sommes rendus sur le site spectaculaire et le plus imposant de Birmanie, **Bagan**, construit entre les 11 et 13^{èmes} siècles. Bagan, c'est 40 km² sur lesquels se dressent 2219 temples et pagodes ! Certains monuments portent les stigmates des séismes qui ont secoué le pays, mais l'ensemble est remarquable et foisonnant. C'est un site incontournable de la Birmanie.





La deuxième région visitée est celle du **lac Inlé**. Situé en région montagneuse, à 900 m d'altitude, ce lac de 35 km de long, héberge des villages lacustres sur pilotis très typiques et, spécifiquement, des jardins flottants où se cultivent des tomates et toutes sortes de légumes que l'on découvre en pirogue en circulant sur des canaux étroits. On y vit de culture, de pêche et d'artisanat (cigares, tissage, poteries, bijoux en argent). Malheureusement pour nous, la pluie s'est invitée pendant les 3 jours consacrés à cette région.



Nous avons terminé notre périple birman par **Yangon**, anciennement Rangoon. C'est la grande ville du pays, mais ce n'est plus la capitale administrative. C'est une ville qui conserve assez bien ses monuments de l'époque coloniale britannique ; dans le quartier colonial très aéré, on trouve les immeubles et les bâtiments administratifs au style bien marqué, les parcs animés, et au centre de la ville, la pagode **Sule**, érigée il y a 2000 ans, faite et défaits plusieurs fois, puis nous nous sommes rendus à la **pagode Shwedagon**, qui renferme des cheveux de Bouddha, identifiée comme la plus grande du monde et dont le grand stupa central mesure 100 m de haut.





Enfin, nous avons pris notre envol pour **Bangkok**, capitale de la Thaïlande, agitée et embouteillée perpétuellement. Nous avons visité le **Grand Palais Royal** réunissant plusieurs bâtiments dans son enceinte de 250 ha au sein de laquelle on a pu visiter le temple du **Bouddha d'émeraude** assis sur son trône et le temple du **Bouddha couché**, grande statue de 45 m de long, entièrement recouverte d'or.



Nous ne pouvons pas manquer une **balade fluviale** dans le réseau de canaux qui vaut à Bangkok le nom de « Venise de l'Est ». C'est toute une vie qui s'organise dans ce réseau aquatique, qui voit se croiser des barques à fonctions variées : taxis, bus, petits commerces, livreurs, etc.





Et pour finir, nous sommes partis pour une longue balade pédestre dans le **quartier chinois**, avec ses étals colorés, ses curiosités culinaires et ses échoppes pleines de curiosités typiquement orientales.



C'est par un long vol de nuit que nous sommes revenus chez nous, fourbus et pleins de souvenirs dorés et colorés.

Un mot de la politique en Birmanie : le pays est depuis une cinquantaine d'années sous régime de dictature militaire qui a conduit le pays à un bilan désastreux à tous les niveaux. La principale opposante se nomme **Aung San Suu Kyi**, prix Nobel de la paix en 1991, longtemps emprisonnée ou assignée à résidence. Elle est la fille du général Aung San, leader de l'indépendance birmane et héros national.

A l'heure où j'écris ces lignes, son parti vient de remporter nettement les premières élections libres. Espérons que cela conduise ce pays à une vraie démocratie et à une résurrection économique plus que nécessaire.



Bonne chance, « Lady ».

Patrice Charbonneau





ACTIVITÉS DU GROUPE ARGUMENTAIRE SUR LE NUCLÉAIRE (GASN)

Le Groupe Argumentaire Sur le Nucléaire (GASN), créé en 1999, est chargé de rédiger des fiches argumentaires claires et concises sur tous les sujets d'actualité concernant le nucléaire mais aussi l'énergie nucléaire et l'environnement.

Il compte une quinzaine de membres, représentant des différentes sections de l'ARCEA qui se réunissent plusieurs fois par an. Au cours des 6 derniers mois, le groupe s'est réuni le 02 avril 2015, le 04 juin 2015 et le 06 octobre 2015. La prochaine réunion du groupe est programmée pour le 26 janvier 2016.

Durant les six derniers mois (mars 2015 - octobre 2015), les activités du groupe ont été consacrées à trois chantiers majeurs, tous les trois consistant à participer autant que possible au débat sur la transition énergétique (appelé depuis peu « transition écologique ») et à donner un éclairage scientifique sur les sujets d'actualité, en particulier ceux pouvant avoir un impact sur la COP 21 qui se tient en France au mois de décembre 2015. Dans ce contexte, les travaux majeurs que l'on peut mettre en exergue sur les six mois écoulés sont :

Réactualisation des fiches argumentaires existantes ou élaboration de fiches nouvelles

- ✿ Fiche GASN n° 14 Effet de Serre
- ✿ Fiche GASN n° 52 Qu'est-ce que l'énergie ? (*fiche nouvelle*)
- ✿ Fiche GASN n° 54 La géothermie (*fiche nouvelle*)
- ✿ Fiche GASN n° 55 L'utilisation des rayonnements ionisants dans l'industrie et la recherche (*fiche nouvelle*)

Enrichissement du fichier d'articles existant

- ✿ Article 24 La sûreté des installations nucléaires de base
- ✿ Article 47 L'usage des rayonnements ionisants dans les traitements de conservation du patrimoine (Arc NUCLEART)

Elaboration de nouvelles fiches d'actualité touchant aux événements du moment, à savoir :

- ✿ Fiche actualité n°06 L'accident sur le réacteur de Saint-Laurent-des-Eaux du 13 mars 1980
- ✿ Fiche actualité n°07 Audition OPECST du 25 juin 2015 sur les anomalies concernant l'application du décret ESPN à l'EPR de Flamanville

Depuis le début de l'été 2015, une collaboration a été engagée entre les associations IRENE (anciens cadres d'EDF), SFEN, SLC (Sauvons le Climat) et ARCEA/GASN pour entreprendre des travaux d'intérêt commun (cogénération à partir du nucléaire, stockage par batterie, méthanisation, complémentarité entre réseaux centralisés et réseaux décentralisés...).

Par ailleurs, on notera que le GASN poursuit la liaison privilégiée avec l'association « Sauvons le climat », implantée à Grenoble, dont l'activité remarquable est centrée sur l'effet de serre, ses liens avec l'activité humaine et ses conséquences sur le climat de la planète (<http://www.sauvonsleclimat.org.fr>).

Enfin, le GASN mène une collaboration avec la SFEN (au sein du groupe GR21 Groupe de réflexion énergie/environnement) ainsi qu'avec l'association des retraités du Groupe AREVA (UARGA : Union des associations d'anciens et de retraités du Groupe AREVA (<http://www.uarga.org>)).

Pour mémoire, en page suivante, le tableau des fiches GASN éditées à ce jour (hors documents d'actualité).

Gilbert Bruhl





FICHES GASN

N°	TITRE
0	Présentation du GASN
1	Environnement radioactif naturel et artificiel
2 et 2A	Evolution du besoin énergétique dans le monde
3 et 3 A	Les déchets radioactifs
4	France : quelle énergie pour demain ?
5	L'accident de Tchernobyl et ses conséquences en France
6 et 6 A	Les munitions à l'Uranium appauvri
7 et 7 A	Le traitement pour recyclage du combustible nucléaire utilisé
8 et 8 A	Le transport des matières radioactives
9 et 9 A	Prise en compte du risque sismique des installations nucléaires
10 et 10 A	Le Radon
11	Le principe de précaution
12 et 12 A	Les faibles doses
13 et 13 A	EPR
14 et 14 A	L'effet de serre
15	Les réacteurs nucléaires naturels d'OKLO
16	ITER : le chemin vers les réacteurs de fusion
17 et 17 A	Simulation et dissuasion nucléaire
18	La gestion de crise dans le domaine nucléaire
19	La recherche nucléaire freine-t-elle le développement des énergies...
20 et 20 A	Sûreté et sécurité nucléaire
21	Le Plutonium
22 et 22A	La génération IV
23 et 23 A	Comparaison des différents modes de production d'électricité
24	Exposition médicale aux rayonnements ionisants
25	Le contrôle des activités nucléaires
26 et 26 A	Le stockage de l'énergie électrique
27 et 27 A	La conservation des aliments par ionisation
28 et 28 A	Capteurs solaires photovoltaïques
29	Le Polonium 210
30 et 30 A	Le démantèlement des installations nucléaires de base (INB)
31 et 31 A	L'énergie éolienne
32 et 32 A	Le dessalement et les réacteurs nucléaires
33	Sécurité nucléaire : de la non communication à la transparence
34 et 34 A	Le réacteur Jules Horowitz
35 et 35 A	Le captage-stockage du CO2
36 et 36 A	L'hydrogène
37 et 37A	L'énergie Solaire
38	Le Radium
39	Maintenance du parc nucléaire par les entreprises prestataires
40 et 40 A	La biomasse
41	La radio-contamination interne
42 et 42 A	L'épidémiologie et son application aux rayonnements ionisants
43 et 43 A	Propulsion nucléaire des sous-marins
44	Energie marine
45 et 45 A	L'accident de TMI
46 et 46 A	L'accident de Tchernobyl
47 et 47 A	L'accident de Fukushima
48 et 48 A	Le nucléaire après Fukushima
49	Fukushima, 3 ans après la catastrophe
50	Qu'avons-nous appris en France des accidents nucléaires ?
51	L'Uranium
52 et 52 a	Qu'est-ce que l'énergie ?
53	La réhabilitation thermique dans le bâtiment en France
54	La géothermie
55	L'utilisation des rayonnements ionisants dans l'industrie et la recherche





UNE HISTOIRE DE CŒUR A RACONTER « BALL IN CAGE »

Au lendemain du bombardement de la gare de triage de Rouen-Sotteville le 17 août 1942, la **8^{ème} Air Force**, récemment arrivée en Grande Bretagne, s'était félicitée de son succès et du retour des 12 « Forteresses volantes » qui y avaient participé.



C'était son premier engagement en Europe, aidée de ces « machines modernes » dont on attendait beaucoup.

La suite fut décevante lors des missions sur l'Allemagne et particulièrement sur la Ruhr, car la « flak » (cette redoutable DCA) les attendait et les pertes furent considérables, de nuit comme de jour, isolément ou groupées.

Il devenait alors impossible pour les bombardiers d'être hors d'atteinte des tirs meurtriers car, en prenant de l'altitude, les moteurs des « Forteresses » s'essoufflaient !

La firme Boeing aux USA, s'est aussitôt penchée sur ce problème dont l'origine était la vaporisation d'essence dans les carburateurs aux basses pressions atmosphériques, le « vapor lock », et cela, dès 6000 mètres.

Des ingénieurs avaient eu écho d'un modeste inventeur en Oregon qui avait résolu le passage de l'eau bouillante dans les pompes hydrauliques des installations meunières sur la côte Pacifique, en séparant l'eau des bulles (*je cite*).

Boeing le fit venir ! **Miles « Lowell » Edwards**, l'homme en question, avait alors 44 ans. Durant son adolescence, il avait accompagné son père, responsable d'un réseau local d'électricité mais un rhumatisme articulaire aigu l'avait durablement cloué au lit « *lui mordant même le cœur* » (*sic*).



Il reçut par la suite, une solide formation d'ingénieur électricien complétée par un diplôme agro-céréalier, ce qui le conduisit vers les entreprises de minoterie, s'intéressant particulièrement au mauvais fonctionnement des pompes et centrifugeuses hydrauliques.

Cependant, il était avant tout un inventeur, oubliant les alternances du jour et de la nuit, peu enclin à sortir de chez lui, tout à ses recherches dont il confiait les résultats à ses patrons, ce qui permit à sa famille de traverser sans encombre la fameuse « Dépression ».

Appelé par Boeing à faire la preuve de l'efficacité de son invention, il fut (*je cite*) « *heureusement surpris de l'intérêt qu'on lui portait* » et il se mit à l'ouvrage... avec succès, puisqu'en 1945 des milliers de pompes brevetées « Miles Lowell Edwards » avaient été construites par la compagnie Thomson en sous-traitance et pratiquement toute l'aviation militaire des USA en était pourvue.

Trente-quatre brevets à son actif, une retraite aisée à la cinquantaine, il aurait pu alterner golf et voyages, comme le lui proposait sa famille,... c'était compter sans la passion de l'inventeur qui maintenant s'intéressait au cœur humain et au sien propre.

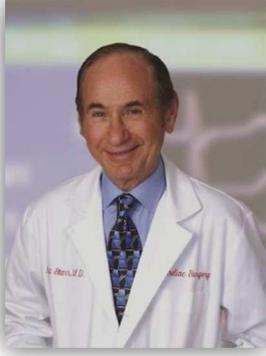
On se souvient qu'il avait fait un rhumatisme qui lui avait « *mordu* » le cœur !





Après tout, disait-il, c'est aussi une pompe ! Son fils, jeune médecin, voulut le dissuader de se lancer dans de telles chimères.

Rien n'y suffit. « *Night and Day* », il rejoignait son atelier et accumulait projets sur projets



Albert Starr

Au printemps de 1958, Miles « Lowell » Edwards a 60 ans. Il fait la connaissance d'un jeune chirurgien de Portland (Oregon), ami de son fils, **Albert Starr**, 34 ans, qui opère les malformations cardiaques chez les enfants et qui, avec ses élèves, pratique à titre expérimental des « by-pass » artériels cardio-pulmonaires chez le chien. Et voici notre héros reparti pour un tour...

Il s'enferme dans sa tour d'ivoire et taille, sculpte dans des matériaux plastiques compatibles avec l'organisme humain et dans du téflon, des valves synthétiques, les fameuses « ball in cage » qui doivent remplacer les valvules mitrales.

Starr fait une première greffe chez le chien : c'est un échec ! La raison en étant connue, une deuxième tentative réussit et l'histoire rapporte que ce chien, quelques jours après l'intervention, est venu lécher la main de notre inventeur !

Tout va aller très vite ensuite, des modèles de valves de plus en plus perfectionnées, dont la valvule aortique, sont élaborées par Miles « Lowell » Edwards et l'on décide de passer à l'homme.

Nous sommes en 1960 : le premier patient qui a reçu cette « **valve Starr-Edwards** » était un cas désespéré mais la mise en place de la prothèse le sauve ; il se rétablit rapidement.

Depuis 1960, 2500 valves de première génération, et portant le nom de l'inventeur de génie et celui du praticien, ont été implantées.



Albert Starr et Alain Carpentier

Paris et du Dr Albert STARR de l'Oregon (USA) en 1967.

Certains patients opérés, il y a plus de 50 ans, « *vivent toujours normalement avec cette valve fabriquée au domicile d'un passionné de moteur d'avion* » a déclaré le **Pr Alain CARPENTIER** en recevant le **Dr Albert STARR**, 88 ans, en juin dernier sous la coupole à Paris à l'occasion de la remise d'un prix scientifique.

Nous pourrions conclure ici cette belle histoire s'il n'y avait pas eu la rencontre du Pr Alain CARPENTIER de

Faut-il rappeler que les deux spécialistes sont des chirurgiens du cœur et des vaisseaux ?





L'entente entre les deux hommes ne s'est jamais démentie depuis cette date et leur collaboration a été fructueuse puisque le rêve de Miles « Lowell » a été réalisé, à savoir le cœur artificiel.

«CARMAT », c'est son nom, est une réalisation Française de Matra-Défense-EADS (CARpentier-MATra).

Implanté chez l'homme, ce cœur artificiel donne actuellement beaucoup d'espoir. Certes les deux premières interventions furent un échec. La troisième transplantation a été réalisée le 8 avril 2015 à l'Hôpital Pitié-Salpêtrière, à ce jour, le patient se porte bien !

Pouvait-on imaginer un lien entre la « Forteresse Volante » de 1942 et le cœur artificiel de 2015 ?

Le génie de l'homme et la technique se sont rejoints pour donner à la médecine ses lettres de Noblesse.

Docteur Pierre Le Guen



Nota : Actuellement la société « Edwards Lifescience », forte de 8000 personnes est répartie dans une centaine de pays (en France à Guyancourt). Elle fournit chaque année 300000 valves et cathéters aux hôpitaux et cliniques.

Cette société « vertueuse » sponsorise l'Etat de l'Oregon et deux de ses universités ainsi que des laboratoires de recherches.

A sa mort, notre homme de génie, modeste et discret, a demandé à être enterré dans le petit cimetière de son village. Une simple pierre tombale porte l'inscription :

Miles « Lowell » Edwards - 1898/1982 - Co-Inventor of heart valves.

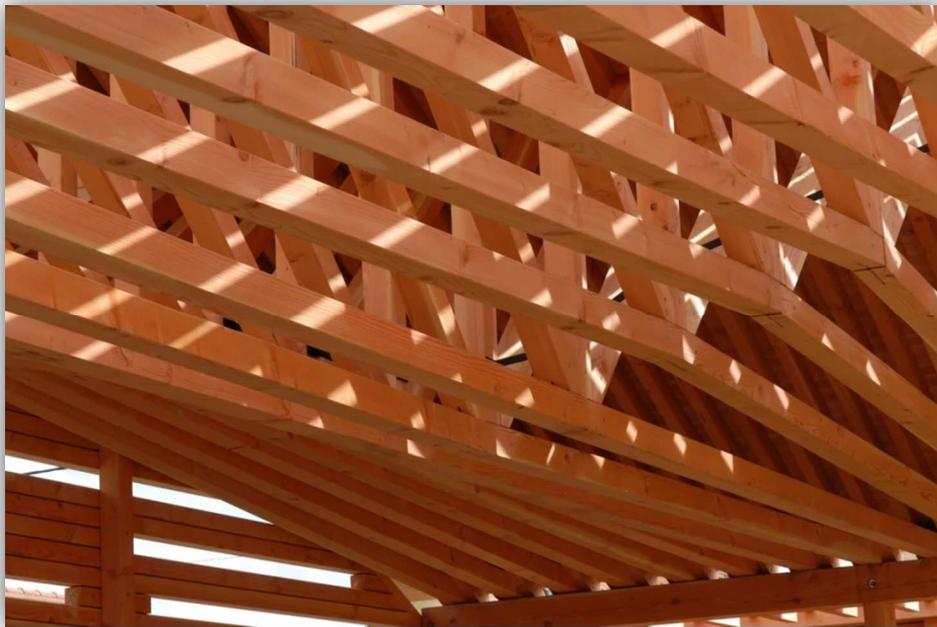
Références :

- Le Quotidien du Médecin - 15 juin 2015
- Google :
 1. 8^{ème} US Air Force /
 2. Miles « Lowell » Edwards
 3. Pr Alain Carpentier
 4. Cœur « CarMat »





LE BOIS (1^{ère} partie)



Préau école Pierre Corneille à Versailles ©THIEBLIN Michel / DUMONT Grégoire / CNDB

Il est doux, agréable à la vue et au toucher, Il est léger, résistant, façonnable, il sert de matériau de construction, de matière pour les outils, les armes, l'art..., également pour la cuisson des aliments et le chauffage. Le bois est un matériau ancien et d'avenir, éligible aux énergies renouvelables, plébiscité pour la construction depuis la préhistoire, il a de multiples usages et ne produit aucun déchet. **Mais dans le bois, « tout est-il bon ? »**

LE BOIS, MATIERE PREMIERE ECOLOGIQUE

✿ Bois éco-matériau

L'impact environnemental du développement durable, le coût de l'énergie, les risques sanitaires, conduisent le consommateur à rechercher la qualité écologique dans le choix des matériaux, pour garantir sa propre santé, dans le but de préserver la planète et lutter contre le réchauffement climatique.

Cette démarche s'inscrit dans une recherche d'éco-matériaux permettant de réduire les pollutions et les déchets. Un matériau est un éco-matériau quand il ne nuit ni à la santé, ni ne perturbe l'environnement ; son bilan « extraction, transformation et recyclage » n'engendre pas de gaspillage d'énergie.

Quel est l'éco-matériau idéal, si ce n'est le bois ? Oui, le bois est une matière première inépuisable car renouvelable, on le trouve localement, il est naturel, vivant, biologique, il permet de nombreuses utilisations...et des innovations. Par sa capacité de photosynthèse, l'arbre absorbe le CO₂ de l'atmosphère, rejette l'oxygène et stocke le carbone qui lui servira à élaborer les cellules constitutives du bois.





❁ Bois « puits de carbone »

Pour produire 1 m³ de bois, l'arbre absorbe 1 tonne de CO₂. Il en rejette environ les 3/4 en oxygène et fixe le quart en carbone, qu'il stocke tout sa vie, y compris la période où il est transformé en maison ou mobilier. C'est le parfait piègeur de gaz à effet de serre.

Le renouvellement des forêts avec la récolte des arbres arrivés à maturité augmente les capacités de fixation du carbone, car l'activité photosynthétique est plus forte lorsque les arbres sont jeunes et en croissance.

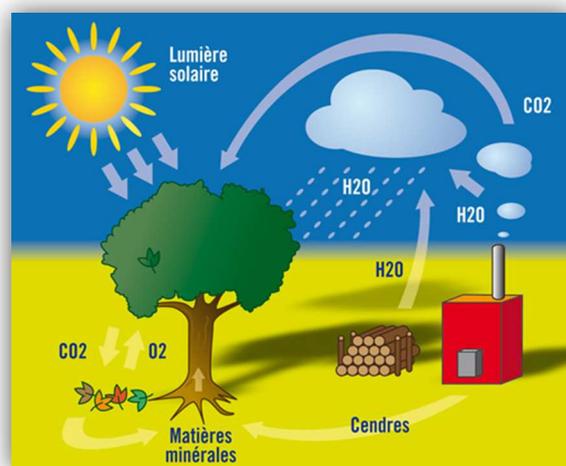


© ONF/source CNDB

Energie	Durée de reconstitution
Bois	De 15 à 200 ans
Charbon	De 250 à 300 millions d'années
Pétrole	De 100 à 450 millions d'années

Comparaison des temps de reconstitution pour le bois, le charbon et le pétrole **Le cycle du carbone**

Source <https://energiesrenouvelables.wordpress.com>



Le cycle du carbone

Le 28 mars 2001, le bois a fait l'objet d'un accord-cadre national dit « Bois Construction environnement » signé par 8 ministères, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et 9 organisations professionnelles.

L'objectif de cet accord cadre est d'augmenter la consommation de bois dans la construction en faisant passer ce matériau de 10 à 12,5 % de part de marché, ce qui représente 14 % des engagements de la France à Kyoto en terme de réduction de ses émissions de CO₂.

Cet accord prévoit, pour y parvenir, d'utiliser annuellement sur 10 ans, 4 millions de m³ de bois supplémentaires dans la construction afin de stocker 4 millions de tonnes de CO₂ par an. La construction bois est donc le secteur clé d'une stratégie de lutte contre l'effet de serre et ce pour plusieurs raisons : un potentiel de stockage du CO₂ et l'économie d'énergie dans un secteur qui produit plus de 20 % des émissions nationales de CO₂.

En France, plus de 11% des maisons individuelles, en secteur diffus, sont construites en bois, et près de 20% des agrandissements et surélévations (source : Observatoire National de la Construction Bois de France Bois Forêt (FBF), juin 2012).





BOIS ET FORET

On ne peut parler bois construction sans évoquer la forêt, surtout la forêt française, mais pour comprendre la filière bois, il faut d'abord ouvrir son livre d'histoire.

☀ *Déclin et regain*

Les premiers défrichements apparaissent avec l'avancée progressive de l'agriculture et de l'élevage et continuent avec le moyen âge, les villes prenant de plus en plus d'importance, l'agriculture et l'élevage étant de plus en plus intensifs. Mais les causes permanentes de ce déboisement massif restent le chauffage et la construction.



A l'époque de Louis XIV, la construction d'un vaisseau de guerre exigeait entre 2000 et 4000 troncs d'arbres, ce qui faisait dire qu'un tel bateau était *une forêt flottante*. Les nécessités militaires sauveront la forêt et conduiront Colbert à faire contrôler par l'autorité royale l'exploitation forestière. Le but était clair : « *permettre aux chênes de vieillir pour la Marine* ».

Mais ensuite, les déboisements reprennent et la France se retrouve à la révolution de 1789 avec une surface boisée de moins de 7 millions d'hectares, soit moins de la moitié de la superficie actuelle !

☀ *Du bois pour l'Hermione*

Pour construire (de nos jours) la frégate de La Fayette, il a fallu du bois, beaucoup de bois, et d'après Grégoire Lecalot (cf. www.franceinfo.fr extrait de « De l'arbre à la frégate ») : « *Il a fallu trouver 1.160 mètres cubes de chêne pour achever l'Hermione. Le meilleur bois de marine est facile à reconnaître dans les forêts : c'est un des arbres les plus laids. Le chêne brogneux, avec son tronc rugueux, noueux, était très apprécié dans la construction navale. C'est surtout dans les forêts de l'ouest de la France et du Poitou que les bûcherons marquent les troncs d'arbres de l'ancre de l'Hermione. Certains viennent du parc de Versailles : la tempête de 1999 a déraciné les chênes du parc du château. Eux qui ont vu Louis XVI se promener près de leurs branches, partent pour Rochefort, reconstruire une frégate de sa flotte* ».

Le lexique forestier définit le « brogne » (non, pas le borgne) comme une protubérance sur l'écorce d'un arbre due à un amas de bourgeons et de *gourmands* (branche latérale qui se développe sur le tronc). Les nœuds et les pattes de chat qui témoignent de la naissance de branches ou de brindilles sur le tronc sont des singularités qui apportent au bois plus de cohésion, lequel risque moins de se fendre, ce qui est idéal pour un bois de marine (Cf. <http://www.bateauxbois.fr/archives/2137>).





Construction de la coque de l'Hermione en septembre 1998 © Photo Michel André



Pour aller plus loin : www.hermione.com et <http://www.yacht-concept.fr/blog/hermione>

☀ Reboisement

Le Code forestier impose, au 19^{ème} siècle, une autorisation préalable à tout défrichage. Progressivement, l'utilisation du bois diminue, le charbon est préféré au bois de chauffage, le métal remplace le bois dans la construction navale. La forêt peut enfin se développer pour atteindre en 1914 environ 10 millions d'hectares.

➤ Débardage - Transport de grumes



© Blumet A /source CNDB



© ONF/source CNDB





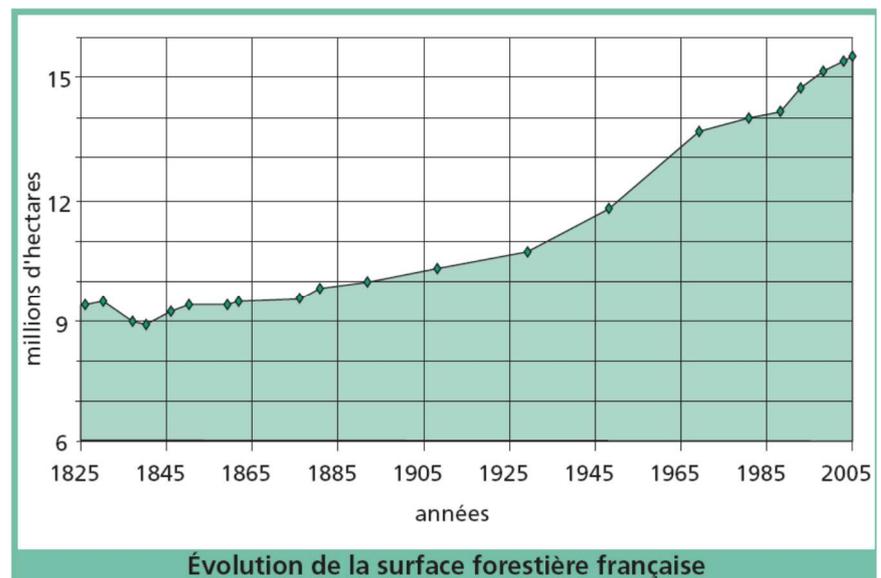
Dans les années 1950, la France connaît une politique de reboisement. L'ONF (Office National des Forêts) voit le jour en 1966 et contribue, jusqu'à nos jours, à l'amélioration des techniques sylvicoles (*du latin silva forêt*).

De nos jours, la France est la première forêt feuillue d'Europe et la troisième résineuse d'Europe, avec une superficie de 16,5 millions d'hectares, couvrant ainsi près de 30 % de la superficie nationale (Source IGN - Mémento de l'inventaire forestier - édition 2014). Du fait de sa biodiversité géographique privilégiée, la forêt française est l'une des plus diversifiées d'Europe, totalisant près de 140 essences d'arbres différents.

En moins de deux siècles, la forêt française a doublé de superficie et continue à progresser régulièrement à raison de 30.000 hectares par an, malgré les incendies et les grandes tempêtes.

D'après le mémento de l'IGN, en métropole, la surface forestière a progressé entre 1980 et 2011 d'environ 87 000 hectares par an, soit 0,6% par an. L'augmentation la plus forte se situe dans le sud-est (Languedoc- Roussillon, Corse et Alpes-du-Sud) et dans le nord-ouest (Bretagne et Pays-de-la-Loire). Dans les régions traditionnellement forestières, comme le nord-est et le massif landais, la progression est moindre. Ce constat est également valable en région parisienne du fait de la pression urbaine.⁷

➤ Source IFN « *La forêt en chiffres et en cartes* »



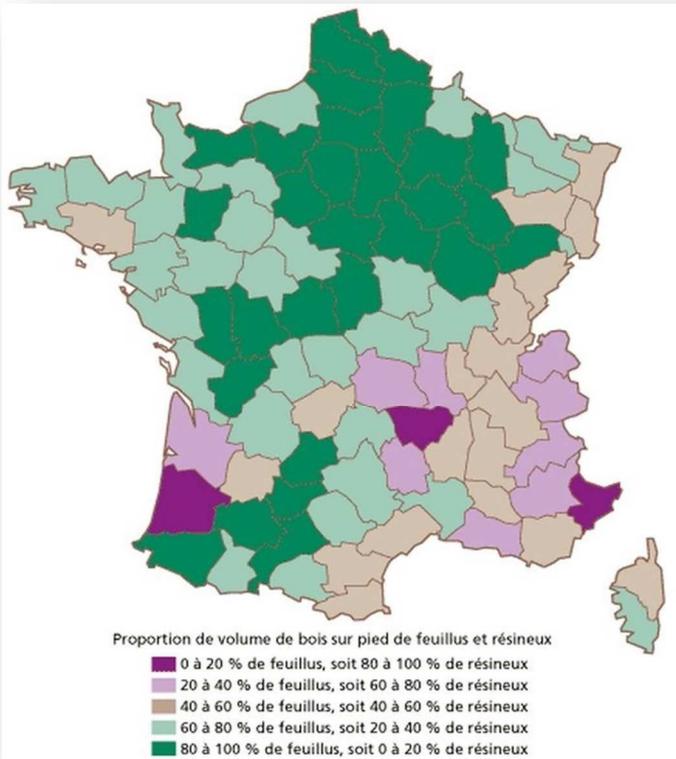
Outre son intérêt écologique de protection des sols, de sauvegarde des nappes phréatiques et de lutte contre l'effet de serre, la forêt emploie près de 450 000 personnes en France, emplois directs et associés, tant dans l'exploitation forestière que dans l'industrie du bois ou dans le négoce. Elle produit annuellement près de 90 millions de m³ de bois, mais seulement moins de 60 % sont exploités : *la forêt française est donc sous-exploitée*.

D'après l'Inventaire Forestier National (l'IFN a fusionné avec l'IGN, l'Institut Géographique National) la forêt française est surtout composée de feuillus. 70 % des peuplements ont une essence principale feuillue et leur volume représente 63 % du volume sur pied. Les conifères sont plutôt présents dans le massif landais et dans les massifs montagneux. Les peuplements mixtes se rencontrent à l'interface entre plaine et montagne.





Proportion de volume de bois sur pied de feuillus et résineux 🌲

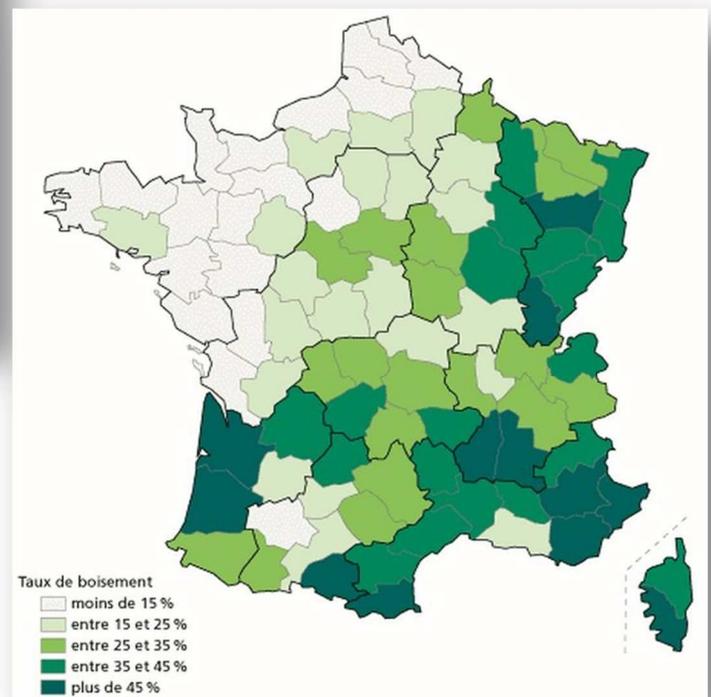


Source IFN - campagnes 2005 à 2008

Six départements sont couverts pour plus de moitié de forêt :

- le Var 62 %
- les Landes 63 %
- les Alpes-Maritimes 53 %
- les Alpes-de-Haute-Provence 52 %
- l'Ardèche 52 % ; la Corse-du-Sud 50 %.

La carte ci-après donne le taux de boisement par département pour le cumul des campagnes d'inventaire 2005 à 2008. Ce taux varie de 5 % dans la Manche à 63 % dans les Landes.



LA FILIERE BOIS

Les 16,5 millions d'hectares de la forêt française se répartissent pour 1/4 en forêt publique et pour 3/4 en forêt privée, laquelle appartient à une multitude de propriétaires privés : 3 millions de propriétaires possèdent moins de 4 hectares.

La France est le 7^e exportateur mondial de produits forestiers. La filière bois-forêt englobe l'exploitation forestière et les industries de transformation.



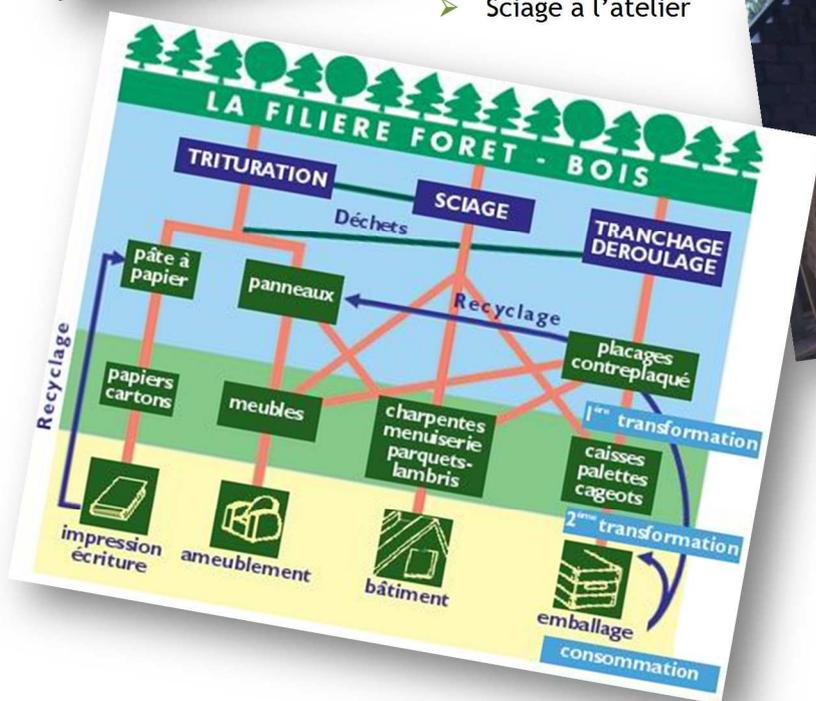


➤ Industrie du bois - première transformation

© ONF / source CNDB



➤ Sciage à l'atelier



Source : Ministère de l'alimentation de l'agriculture et de la pêche

Le CTBA (Centre technique du bois et de l'Ameublement) et l'AFOCEL (Association Forêt Cellulose) ont fusionné en 2007 pour devenir : l'institut technologique FCBA (Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement), organisme de recherche technique bois et bureau de normalisation et de certification, dont la mission est d'assister les entreprises pour le développement, l'innovation et la formation.

Enfin, la filière est valorisée par plusieurs écoles d'ingénieurs : l'ESB (Ecole Supérieure du Bois) à Nantes, l'ENSTIB (Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois) à Epinal, le centre de Cluny-Bourgogne de l'ENSAM, le CHEC (Centre des Hautes Etudes de la Construction, spécialisation structures bois), l'ENITA (Ecole Nationale d'Ingénieur des Travaux Agricoles), et l'AgroParisTech-ENGREF (Ecole nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts) à Nancy.





✿ La certification du bois

En ces temps de mondialisation, où le risque de contrefaçon est grandissant, la certification apporte la garantie sur la qualité du produit, son origine et sa fabrication.

✿ Bois des forêts éco-certifiées

Pour tenter d'enrayer la destruction des forêts tropicales, l'éco-certification est née après le Sommet de la Terre de Rio, en 1992. Deux labels se sont développés et ont mis en place des systèmes de contrôle par des tiers indépendants :



➔ Le FSC (*Forest Stewardship Council*)

Système de certification créé pour promouvoir à travers le monde un mode de gestion responsable et durable des forêts (www.fsc.org et www.fsc-france.fr).

Les organismes certificateurs (tels que FCBA) sont accrédités par l'ASI (Accreditation System International).

Le PEFC (*Programme for Endorsement of Forest Certification schemes*)

Système de certification de la gestion durable des forêts adapté à la forêt européenne (<http://www.pefc-france.org>).

Ces organismes certificateurs, dont notamment FCBA et AFAQ (*qui a fusionné avec AFNOR*), sont tous accrédités par le COFRAC.



✿ Bois construction certifié

La certification répond à une démarche de qualité concrétisée par une procédure attestant la conformité d'un objet (service, personne, processus, produit) à un ensemble d'exigences fixées. C'est un gage de qualité pour l'utilisateur et la mise en valeur de l'entreprise, impliquée dans un contexte de concurrence.

Notons les principaux marquages des différents organismes certificateurs, qui se déclinent selon les produits : CTB (FCBA), ACERBOIS et AFNOR certification.

MAIS DANS LE BOIS, « TOUT EST-IL BON ? »

✿ L'ennemi du béton, c'est le bois

On peut dire ça. En 2010 un décret (inconnu du grand public) imposait pour toute construction neuve une quantité de bois rapportée à la surface hors œuvre nette, par exemple pour les immeubles d'habitation on devait justifier un volume de bois de 20 dm³ au m² de construction.

Eh bien, les syndicats des industries cimentières et du béton ont contesté et ont obtenu gain de cause ! Depuis avril 2015, le décret et l'arrêté portant sur l'obligation d'incorporation de bois dans certaines constructions ont été abrogés. La guerre des filières de la construction est déclarée...





❁ *Le bois est-il bon pour la santé ?*

Tout le monde sait qu'au Canada, il y a beaucoup de bois, il faut donc s'en servir, mais à bon escient.

Le Ministère du développement Durable du Québec ne prend pas de gants et raconte à qui veut l'entendre : « *Le chauffage au bois représente une source importante de contaminants dans l'atmosphère : monoxyde de carbone (CO), composés organiques volatils (COV), particules fines (PM_{2,5}), oxydes d'azote (NO_x) et hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). La fumée dégagée par la combustion du bois est présente à l'extérieur comme à l'intérieur des maisons* ».

Et pour clore le tout il en rajoute : « *Évitez le chauffage au bois comme mode de chauffage principal* », et encore : « *Les autres modes de chauffage tels que l'électricité et le gaz sont moins polluants* » (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/chauf-bois>). Tiens donc ? Oui normal, le Canada a de grandes ressources en gaz naturel et surtout en gaz de schiste...

D'un pays à l'autre, l'information n'est bien sûr, pas tout à fait la même. En France, on dit plutôt « oui » au chauffage au bois (bois énergie et biomasse) mais à condition d'avoir des appareils performants, récents et d'utiliser du « bon » bois. La DRIEE Ile-de-France a récemment et très médiatiquement (via la mairie de Paris) soulevé ce problème. De son côté, l'ADEME signale discrètement que les émissions néfastes sont dues essentiellement aux (vieux) appareils à bois pour le chauffage domestique.

Le secteur domestique (maison individuelle) est donc celui sur lequel il convient d'agir en priorité. C'est pourquoi il est recommandé de s'équiper avec des appareils labellisés « flamme verte ». Par ailleurs, quelques mesures simples permettent de réduire les émissions de polluants. C'est ainsi que l'ADEME recommande aux particuliers de toujours utiliser du bois de chauffage de qualité (propre et sec), mais aussi d'entretenir leurs équipements et de ramoner les conduits de fumées régulièrement. Ah, la poésie d'un bon feu de bois, mais dans ce cas, comme tout ce qui est bon, trop de poésie... tue !!

❁ *Le bois enfin valorisé*

Oui, par bonheur, la bonne démarche environnementale (et surtout commerciale) passe par le choix des éco-matériaux, ainsi le 21 mai 2015 (donc c'est tout récent), un centre commercial « tout bois » de 20000 m² de superficie a été inauguré à Aubergenville dans les Yvelines. A Arras, 150 logements étudiants sont prévus pour 2016 en construction modulaire bois, donc économique et rapide à monter... et surtout écologique !! Le futur sera de bois...

Ainsi s'achève sur une note qu'on espère positive, la présentation du bois, matériau écologique, ancien et d'avenir. Mais il reste encore tant à dire...

Alex Mazlemian



Fin de la 1^{ère} partie (à suivre dans le prochain **Contacts**)





A vant de rechercher quelques subtilités de la langue française, je ne peux m'empêcher de vous faire profiter d'un document que j'ai reçu de la part d'un de mes amis, qui sait que je tiens une rubrique afférant à la langue française dans notre journal **Contacts**.

Le plus long mot **palindrome** de la langue Française est **ressasser**, c'est-à-dire qu'il se lit dans les deux sens. *Attendez ce n'est pas fini !*

Institutionnalisation est le plus long **lipogramme** en **e**, c'est-à-dire qu'il ne comporte aucun **e**.

Et encore : l'**anagramme** de **guérison** est **soigneur**, c'est à dire que le mot comprend les mêmes lettres.

Endolori est l'**anagramme** de son **antonyme**, **indolore**. Etonnant, n'est-ce pas ?

Où est le seul mot contenant un **u** avec un accent grave. Et sur les claviers d'ordinateurs, il a le droit d'avoir une touche spéciale pour lui tout seul.

*Merci à mon ami de m'avoir appris
toutes ces choses !*

Le mot **simple** ne rime avec aucun autre mot, tout comme **triomphe**, **quatorze** et **quinze**, **pauvre**, **meurtre**, **monstre**, **belge** (je ne suis pas étonné !), **goinfre** et **larve**.

Et je ne savais pas ça ! et vous non plus je pense ?

Ne parlons pas d'**amour**, **délice** et **orgue** que nous avons bien souvent rencontrés dans notre jeunesse, qui sont du genre masculin mais qui deviennent féminins au pluriel, allez savoir pourquoi ?

Enfin pour terminer : **oiseau** est non seulement le plus petit mot de la langue Française contenant toutes les voyelles, mais ce mot de 7 lettres, est le plus long mot dont on ne prononce phonétiquement aucune des lettres. *C'est pas beau tout ceci ?*



Maintenant, nous allons jouer un peu,

Puisque l'on a parlé au début de cette chronique des **palindromes** vous allez essayer d'en découvrir quelques-uns.

Palindromes de 3 lettres faciles :

- 1) saison chaude,
- 2) pas là,
- 3) passage étanche.

Solution :
la réponse au 1) c'est **été**
la réponse au 2) c'est **ici**
la réponse au 3) c'est **sas**

Oui, c'est bien, mais il faut augmenter la difficulté.





Palindrome de 5 lettres :

- 1) Imaginer
- 2) Essentiel à l'hélicoptère
- 3) Placés en terre
- 4) Elles nourrissent les plantes
- 5) Ajoutas du sel

Palindromes de 6 lettres :

- 6) Abris de cultures
- 7) Sièges de montures
- 8) Durcît le cuir

Et pour les champions, **palindromes de 9 lettres :**

- 9) Répéter sans cesse

J'espère que vous avez tout trouvé, mais comme nous arrivons à la fin de ma rubrique, je ne veux pas vous faire attendre le **Contacts** de juin 2016 pour vous donner les solutions de mon petit jeu.

Solutions :

- 1) rêver
- 2) rotor
- 3) semés
- 4) sèves
- 5) salas
- 6) serres
- 7) selles
- 8) tannât
- 9) ressasser

Mes félicitations... si vous l'avez trouvé sans regarder la solution !

Palindrome arithmétique pour les connaisseurs :

$$1234 + 8765 = 9999 = 5678 + 4321$$

A bientôt.

Michel Prinz





Voici une recette simple mais relativement chère qui fera le délice de vos convives lors d'un repas de fête.



Grenadins de veau aux morilles

Recette

Ingrédients

- ❁ 1 à 2 grenadins de veau par personne (suivant la grosseur) mais choisis et préparés par votre boucher en spécifiant bien que vous voulez du veau de Corrèze (Etiennette est intransigeante sur ce point-là)
- ❁ Un sachet de morilles séchées (à moins que vous soyez à la saison des morilles et que soyez allés les ramasser dans les bois)
- ❁ 20 à 25 cl de crème fraîche de préférence entière
- ❁ Sel, poivre

- ❁ Faire tremper morilles séchées dans une eau tiède 15 à 20 minutes (garder l'eau dans laquelle vous avez fait tremper les morilles)
- ❁ Faire griller dans une poêle les grenadins des deux côtés, réservez les en les tenant au chaud
- ❁ Dans la poêle préparer la sauce avec la crème et les morilles réhydratées en ajoutant un peu d'eau ou ont trempé les morilles
- ❁ Servir très chaud les grenadins avec un peu de sauce aux morilles. Mettre le reste de la sauce dans une saucière
- ❁ Salez et poivrez



Servir avec des tagliatelles fraîches que vous aurez fait cuire « al dente », c'est à dire juste comme il faut.

Pour ceux qui le désirent, c'est très bon de mettre un peu de sauce sur les pâtes.

Recevez les félicitations avec humilité.





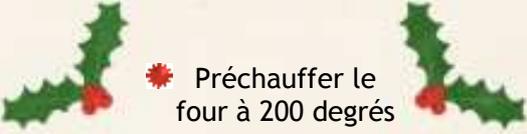


**En dessert,
Buche à la pâte
filo**

Recette 

Ingrédients 

- ✿ 8 feuilles de pâte filo
- ✿ 3 pommes
- ✿ 3 cl de jus de citron
- ✿ 20 g de beurre
- ✿ 100 g de poudre d'amandes
- ✿ 100 g de sucre roux
- ✿ ½ cuillère à café de cannelle
- ✿ ½ cuillère à café de mélange d'épices pour pain d'épice
- ✿ du sucre glace



- ✿ Préchauffer le four à 200 degrés
- ✿ Peler et couper les pommes en fines lamelles, les mélanger au jus de citron, la poudre d'amande, le sucre et les épices
- ✿ Étaler une feuille de pâte filo sur le plan de travail recouvert de papier sulfurisé beurré
- ✿ La couvrir d'une autre feuille, la badigeonner de beurre jusqu'à épuisement des 8 feuilles
- ✿ Retourner délicatement les feuilles de pâte et y déposer les pommes à 3 cm du bord
- ✿ Replier les extrémités vers l'intérieur, puis rouler bien serré
- ✿ Déposer l'ensemble sur une plaque recouverte de papier cuisson
- ✿ Faire quelques fentes au couteau
- ✿ Badigeonner de beurre fondu et faire cuire 35 à 40 minutes



La pâte doit être dorée et croustillante. Saupoudrer de sucre glace. Servir avec une crème anglaise, (faite par vous-même ou achetée)

Voilà une recette originale qui vous fera sortir des sentiers battus !

Etiennette Prinz





Des nouvelles de nos campagnes.

Reconnue comme espèce invasive, la grenouille taureau n'est pas la bienvenue dans les étangs de Sologne et d'ailleurs. La **grenouille taureau**, est un prédateur redoutable et peu sélectif, dévorant aussi bien des insectes, des poussins d'oiseaux d'eau que des rongeurs. Cet amphibien à l'appétit féroce n'hésite pas non plus à dévorer des membres de sa propre espèce, des écrevisses et des petits poissons.

Rapportée des USA vers la France en 1968 par un particulier, elle est depuis devenue une menace grave pour les zones humides de Gironde, de Dordogne, de Savoie et du Loir et Cher. Le risque pour les espèces autochtones est devenu critique. L'animal est une espèce exotique invasive qui a été importée pour l'élevage et la consommation humaine, comme animal de compagnie et agent naturel de contrôle d'insectes. Depuis, sa présence perturbe gravement les équilibres naturels et constitue une menace directe pour les autres espèces d'amphibiens qui partagent ses territoires. L'absence de véritables prédateurs et un important taux de survie des larves lui permet de proliférer en toute quiétude.



Pour mieux comprendre la voracité de ce prédateur, il se faire une idée de sa taille : 20 à 25 cm de long, pour un poids de 600 à 900g ; en regard de nos grenouilles reinettes, c'est un monstre. Il chasse de jour comme de nuit.

Chaque ponte - il peut y en avoir deux par an - libère entre 3000 et 24000 œufs. Les têtards ne se métamorphosent pas avant deux ou trois ans et la maturité sexuelle est atteinte entre deux et quatre ans suivant la transformation des larves. Un têtard de 2 ans mesure près de 15 cm. Sa longévité est de 8 à 9 ans.

Il est évident que l'éradication n'est réalisée que par les organismes compétents.

Les Comités Départementaux de la Protection de la Nature et de l'Environnement des départements concernés sont à pied d'œuvre pour éradiquer cette intruse ; bottés de cuissardes, épuisettes en main, ils traquent les têtards qui, faute de pattes, ne peuvent pas encore quitter l'eau. Les adultes, compte tenu de leur taille, font aussi l'objet de campagnes de tir de nuit pendant leur activité nocturne.

La mise en œuvre de tels moyens a forcément un coût : pour le Loir et Cher en 2015, il est de 40000€. Depuis 2002, ce sont près de 600000€ qui ont été consacrés à cette lutte.

On comprend mieux pourquoi les espèces animales exotiques sont interdites d'importation, hors autorisation spéciale, et sous contrôle des services vétérinaires des douanes.





...une bonne chance pour la tortue cistude !

La **cistude** d'Europe est principalement menacée par la disparition des zones humides consécutive au drainage, les endiguements qui fractionnent les territoires et qui empêchent l'animal de se rendre d'un endroit à l'autre, l'entretien mécanique des fossés et canaux, la pollution et la concurrence d'espèces exotiques introduites dans leur milieu naturel, telle la tortue de Floride. La situation des populations françaises est préoccupante.

La diffusion récente de l'émission « des racines et des ailes » consacrée au département du Gers et de ses environs, nous apprend que la cistude revient dans les bras morts de l'Adour où tout est mis en œuvre pour la protéger : des rives non aménagées, des troncs d'arbres morts et surtout du calme. Un bel espoir pour cette espèce endémique très menacée. Sa taille est de 15 à 20 cm pour un poids de 450 à 800g et sa longévité de 45 à 50 ans.



La cistude d'Europe est considérée comme l'éboueur des zones humides, car elle se nourrit partiellement de charognes et principalement des poissons morts. Mais elle mange également des mollusques, des crustacés, des insectes aquatiques et des vers.

La cistude adore prendre des bains de soleil sur les rives, les pierres plates ou les troncs immergés à plat. Très farouche, elle se réfugie dans l'eau à la moindre suspicion de danger, et peut y rester un long moment. C'est une nageuse habile qui hiberne d'octobre à mars. Pour ce faire, elle s'enfouit dans la boue à proximité de la rive. Elle est active de mars à septembre. Si la cistude adulte a peu de prédateurs (loutres et certains rapaces), les jeunes sont la proie de petits viverridés (belette, martre, etc.), d'échassiers et de corvidés.

Dans le même temps, on apprend qu'en aout dernier, à la réserve du Parc de la Haute Touche dans la Brenne, 120 naissances ont été enregistrées. Un record. Les jeunes tortues passeront l'hiver à l'abri, avant de rejoindre les étangs du parc dans leur deuxième année. Elles seront relâchées à 4 ou 5 ans lorsque les principales menaces de prédateurs sont écartées. Une méthode qui permet à 90% des tortues transférées d'atteindre l'âge adulte quand seulement 1% maximum y parvient à l'état naturel.



C'est une réussite encourageante !

Patrice Charbonneau

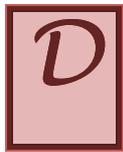


Documentation : <http://www.futura-sciences.com>





DES NOUVELLES DE LA MUTUELLE MHN



Décisions prises par le Comité de Surveillance concernant les cotisations et quotes-parts du régime de base pour 2016 :

✿ **Catégories A (actifs) et B (retraités)**

- 1) cotisation globale : 1104 € identique à 2015
- 2) quote-part catégorie A : 240 € identique à 2015
- 3) quote-part catégorie B : 864 € (840 € en 2015), soit + 2,86% par rapport à 2015

✿ **Catégorie C** : 1236 € (1212 € en 2015), soit + 1,98% par rapport à 2015

Commentaire : Confirmation de la volonté d'utiliser pour les seuls actifs la dotation CEA. Maigre consolation pour les retraités : les quelques 330000 € supplémentaires ainsi récupérés sur les retraités ne seront pas pris sur le « fonds de régulation » qui leur est destiné

Décisions prises par la Commission "options CEA" de la MHN :

- ✿ **options 1 et 2** : Pas d'augmentation pour 2016, mais diminution de quelques prestations pour rester dans le cadre légal nouvellement défini pour les « contrats responsables » (taxe d'assurance limitée à 7%)
- ✿ **option 3** : Maintien des prestations, ce qui classe cette option hors des « contrats responsables ». En conséquence cette option sera soumise à une taxe d'assurance de 14% au lieu de 7% précédemment. Cette augmentation se fera sur 2 exercices, soit + 3,5% en 2016.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'un représentant de la MHN se propose de participer à nos assemblées annuelles.

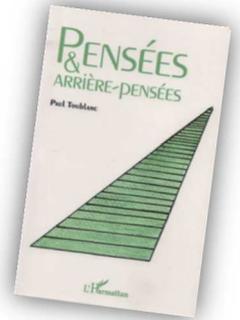
J.-L. Leblanc





« Pensées & Arrière-pensées » par Paul Toublanc - Edition de L'Harmattan 2015

Depuis fort longtemps, en attendant ma « cliente », entendez mon épouse, j'ai pris l'habitude d'ouvrir la boîte à gants de la voiture et d'y extraire « les fables de la Fontaine », le temps d'attente en est abrégé ! je croyais maintenant les avoir toutes lues et j'en découvre toujours de nouvelles - notre fabuliste, quelle nature !



Mais, me direz-vous, cette intro est hors sujet ! Détrompez-vous, depuis maintenant que je feuillette, très souvent les « *Pensées et arrière-pensées* » de Paul Toublanc, me voici ouvrant son livre, 5 minutes par-ci, 10 minutes par-là, à la découverte de notre nouveau moraliste. Que de surprises ! Du coup j'ai laissé tomber les fables, pour un temps du moins !

Je vous propose d'en faire comme moi l'expérience. Procurez-vous le dernier ouvrage de notre ancien Directeur des relations sociales au CEA : ce sont des aphorismes, des adages, des proverbes, des pensées, « *celles des bons auteurs* » (il en cite plus de 150), mêlées à ses propres réflexions, celles qui lui ont traversé l'esprit au fil du temps et qu'il a transcrit ici. Sur les 284 pages, vous en lisez quelques-unes, au hasard et quand vous refermez l'ouvrage, vous venez de quitter le sol ! Vous vous prenez à rêvasser.

Par la suite, vous serez tenté de ressortir cet opuscule, renouvelant ainsi le plaisir de goûter à cette forme particulière de lecture, sans vous préoccuper de vous remémorer les chapitres précédents. Vous allez découvrir l'homme qui se livre au fil des pages.

Ces pensées et arrière-pensées valent toutes les autobiographies à la mode, fausses pour la plupart d'ailleurs - ici pas d'exaltation du moi - la vérité vraie !

Autour de rappels historiques, de citations des bons moralistes, se cachent les traits de notre écrivain .Paul Toublanc est un lettré, la littérature française et même étrangère n'a pas de secret pour lui, les citations sont toujours d'un meilleur cru.

J'ai retrouvé des souvenirs d'école quand le professeur de Français nous enseignait le temps du classique ou le siècle des lumières, les assortissant de fins détails et anecdotes amusantes que l'on va retrouver ici.

Parsemées çà et là, au milieu des paragraphes, des réflexions viennent trahir l'auteur ; cet écrivain est un grand sentimental, généreux et, pourquoi ne pas ajouter, il a le cœur bien ancré à gauche - à ce titre on relève parfois quelque outrances - Paul Toublanc, l'homme que nous avons autrefois connu est bien resté le même, fidèle à ses jugements !

Ce n'est pas l'essentiel. J'ai retenu cette juste réflexion qui s'applique parfaitement au livre : « *Lire, c'est pour le lecteur se lier avec l'auteur, lequel ignore tout du lecteur* ». C'est bien dommage, il ne saura sans doute pas toute l'admiration que ses amis vont lui porter.

Notre ancien Directeur du personnel, retiré dans sa thébaïde en Vendée en est à son 8^{ème} ouvrage. Il est passé du roman, de la poésie, à un autre volet de sa culture : le voici philosophe, il vient de nous offrir son livre de sagesse. Je vous le recommande vivement !

Docteur Pierre Le Guen





LES ENQUETES

ARCEA - PARIS/FAR

☎ 01 46 54 94 19
 Bât. 17 - BP N° 6
 92265 Fontenay-aux-Roses Cedex
 courriel : arcea@zoe.cea.fr

Réponse au *Contacts* n° 36
 décembre 2015

RAPPEL : Faire absolument un seul chèque par sortie
 En indiquant l'objet et le nombre de personne au dos du chèque, **MERCI**

VISITES DECOUVERTES

Nom, prénom :
Adresse :
Téléphone :
Email :

<p>Judi 21 janvier 2016 à 14 h 00 Musée des moulages de l'hôpital Saint-Louis Rendez-vous à l'entrée du Musée 1, avenue Claude Vellefaux - 75001 Paris Entrée : 8 €/personne</p>	<p>Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Nombre de personnes : _____</p> <p>Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>
<p>Vendredi 14 mars 2016 à 14 h 30 Musée Zadkine Rendez-vous à l'entrée du Musée 100bis, rue d'Assas- 75006 Paris Entrée : 9 €/personne</p>	<p>Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Nombre de personnes : _____</p> <p>Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>
<p>Judi 14 avril 2016 à 14 h 00 Musée de la Vie Romantique Rendez-vous à l'entrée du musée 16, rue Chaptal - 75009 Paris Entrée : 9 €/personne</p>	<p>Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Nombre de personnes : _____</p> <p>Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>
<p>Judi 12 mai 2016 à 15 h 00 Maison de Chateaubriand Rendez-vous à l'entrée 87, rue de Chateaubriand 92270 - Chatenay-Malabry Entrée : 5 €/personne</p>	<p>Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Nombre de personnes : _____</p> <p>Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>





VOYAGES ET JOURNEES RELAX

Nom, prénom :
Adresse :
Téléphone :
Email :

JOURNEES

<p>Dimanche 31 janvier 2016</p> <p>Spectacle au Lido « Paris Merveilles »</p> <p>Prix : 115 €/personne</p>	<p>Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Nombre de personnes : _____</p> <p>Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>
<p>1^{ère} quinzaine de mars 2016, selon possibilités de visites guidées :</p> <p>La Cité ou Musée de l'homme rénové</p> <p>Prix : à fixer</p>	<p>Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Nombre de personnes : _____</p> <p>Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>
<p>Judi 7 avril 2016</p> <p>« Cinéma Relax » à Bourg-la-Reine et Domaine de Sceaux</p> <p>Prix : 57 €/personne</p>	<p>Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Nombre de personnes : _____</p> <p>Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>
<p>Fin Mai 2016</p> <p>Jardin des Plantes et Déjeuner</p> <p>Prix : 57 €/personne</p>	<p>Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Nombre de personnes : _____</p> <p>Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>

VOYAGES

<p>Croisière sur la Loire</p> <p>Du 9 au 14 juin 2016</p> <p>Prix : 1.800 €/personne environ</p>	<p>Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Nombre de personnes : _____</p> <p>Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>
--	--





ASSEMBLEE ANNUELLE ARCEA/PARIS-FAR
JEUDI 24 MARS 2016 à 08 h 45
Bâtiment 76 ZOE - Salle Francis Perrin

A ne renseigner et renvoyer que pour les personnes
qui souhaitent assister à l'Assemblée Annuelle

NOM : **Prénom :**

*Un buffet (assis) dans le Hall ZOE est proposé pour
les personnes qui souhaitent rester pour déjeuner
La participation est de 35 € / personne*

J'assisterai à l'Assemblée annuelle

oui

non

J'assisterai au Buffet (assis)

oui

non

Chèque joint 35 € / personne

oui

non

Nombre de personnes 

.....

Questionnaire ci-après à remplir
si vous assistez à l'Assemblée annuelle





QUESTIONNAIRE A REMPLIR POUR L'ENTREE SUR LE CENTRE

ASSEMBLEE ANNUELLE DU JEUDI 24 MARS 2016

Agent retraité(e) CEA

(carte de retraité(e) ou pièce d'identité obligatoire pour l'entrée sur le Centre)

NOM :
PRENOM :
Date de naissance :
Lieu de naissance et n° du département :
Nationalité :
Adresse :
N° de téléphones :

Agent non CEA

(carte d'identité obligatoire pour l'entrée sur le Centre)

NOM :
PRENOM :
Date de naissance :
Lieu de naissance et n° du département :
Nationalité :
Adresse :
N° de téléphones :





COTISATIONS 2015 ET 2016



Si vous n'avez payé votre cotisation 2015

Prenez vite votre CARNET DE CHEQUE
et envoyez votre cotisation 2015
à l'ARCEA-PARIS-FAR

Faites-le sans attendre,
vous ne vous poserez plus de question,
et le Trésorier n'aura pas à réclamer votre cotisation
ce qui est toujours désagréable pour lui et pour vous !

Si vous êtes à jour pour 2015, payez, dès maintenant, votre cotisation 2016

	Cotisation 2015	Cotisation 2016
Membre actif ou associés	25 + 5 ^{(1)°} €	25 + 5 ^{(1)°} €
Membre bienfaiteur	45 + 5 ^{(1)°} €	45 + 5 ^{(1)°} €
Conjoint survivant	13 + 5 ^{(1)°} €	13 + 5 ^{(1)°} €
2 ^{ème} section	10 €	10 €
Membre à vie	8 €	8 €

(1) Rappel : les 5 €, c'est l'abonnement au « Courrier des Retraités »

Nous vous rappelons que :

- les adhérents de l'ARCEA sont radiés de l'Association après 2 ans de non-paiement de leur cotisation annuelle,
- l'envoi de **Contacts** sera maintenu la première année, mais supprimé l'année suivante et vous serez alors bien malheureux.

De plus :

- il est impératif d'être adhérent de l'ARCEA (donc à jour de sa cotisation) pour pouvoir continuer à adhérer à la police Assurance Groupe « VIE » du CEA.





...et une bonne année
2016

